

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
03/08/2021

Dossier complet le :
12/08/2021

N° d'enregistrement :
2021-11467

1. Intitulé du projet

M. Jean Pierre CASTAING souhaite construire un nouveau lotissement sur la commune de SAINT SELVE. Le lieu du projet se situe Lieu-dit Taste le Moine. La surface totale du projet est de 7438 m².

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom CASTAING

Prénom Jean Pierre

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47°a	Défrichage d'une superficie supérieure à 0,5 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un aménagement faisant l'objet d'un permis d'aménager, il nécessite une opération de défrichage des parcelles n° 1481 et 1473 de la section A à SAINT-SELVE.

Après consultation de la DDTM la demande d'autorisation de défrichage porte sur la parcelle 1473 sur une surface de 5237 m² soit 0,5237 ha.

Le projet d'aménagement se compose de 3 lots de surface 1881 m², 1891 m², 1802 m². L'accès au lotissement se fera depuis la route de Bigard.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).
 permis d'aménager; autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du lotissement (ha)	0,7438 ha
Surface de la demande d'autorisation de défrichement (ha)	0,5237 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ROUTE DE BIGARD 33650 ST SELVE;
ST SELVE

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 ° 29' 15" O Lat. 44° 39' 58" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de répartition des Eaux au titre de l'aquifère "Oligocène à l'Ouest de la Garonne" ZRE 3302, arrêté du 28/02/2005 n° E 2005/14.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'étend partiellement sur la zone NATURA 2000 « Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats » sur la partie Est du projet. Classée Np sur le PLU de SAINT-SELVE, la zone concernée ne sera pas construite dans le cadre du projet. Conformément aux dispositions de l'OAP de la commune de SAINT-SELVE, une interface soignée respectueuse du site existant sera mise en place sur la zone classée.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impactera pas la ZNIEFF et le site NATURA 2000. Il n'engendrera pas de prélèvements d'eaux souterraines.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer de la consommation d'espaces forestiers dans la mesure où ce dernier fait l'objet d'une demande d'autorisation de défrichement.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune exposée au risque technologique : - Transport de matières dangereuses
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (5) de la Gironde, ont été recensés sur la commune de Saint-Selve les risques naturels suivants : - Feux de forêt - Mouvements de terrain liés au retrait/gonflement des argiles - Tempêtes - Sismicité de niveau 1. La commune n'est pas comprise dans un Territoire à Risque important d'Inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase travaux, le projet générera des déplacements d'engins de chantier de manière fréquente. Lors de la phase exploitation, les habitations engendreront du trafic sur la voirie locale dans des proportions négligeables.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux pourra entraîner des nuisances sonores temporaires. L'entreprise en charge des travaux organisera son chantier de manière à respecter la législation en vigueur et à réduire au maximum les nuisances sonores. En phase d'exploitation, les éventuelles nuisances sonores seront liées à la circulation.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles concernées par le projet ne sont pas employées pour des activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

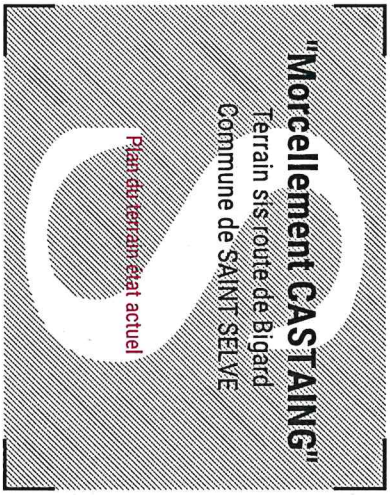


Fait à

le,

Signature Télédéclaré le 03/08/2021

PERMIS D'AMÉNAGER - PA 3



MAÎTRE D'OUVRAGE | **ARCHITECTES**

Maître d'ouvrage : M. et Mme CASTAING
 171 Route de Bigard - 31190 CASTAING
 Tél. 05 62 37 72 94
 Fax : 05 62 37 72 94

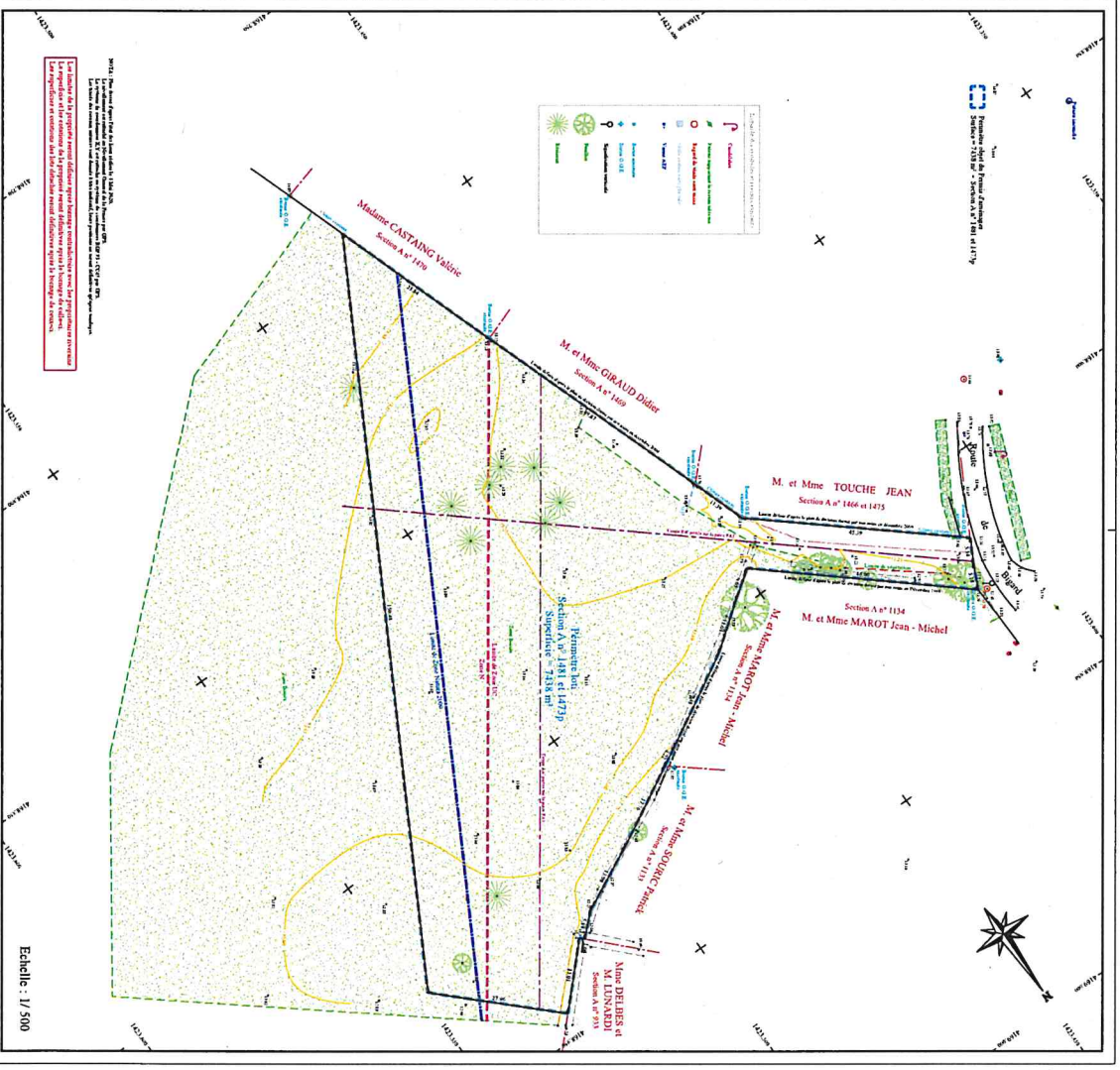
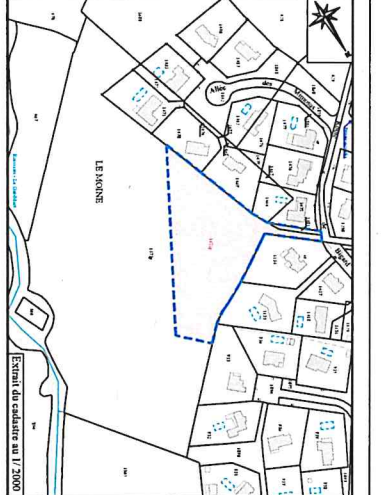
Architectes : LA ARCHITECTES
 50 Rue de la République
 31119 ATOURNAU
 Tél. 05 62 37 72 94
 Fax : 05 62 37 72 94

GÉOMÈTRE-EXPERT & MAÎTRES D'OUVRAGE

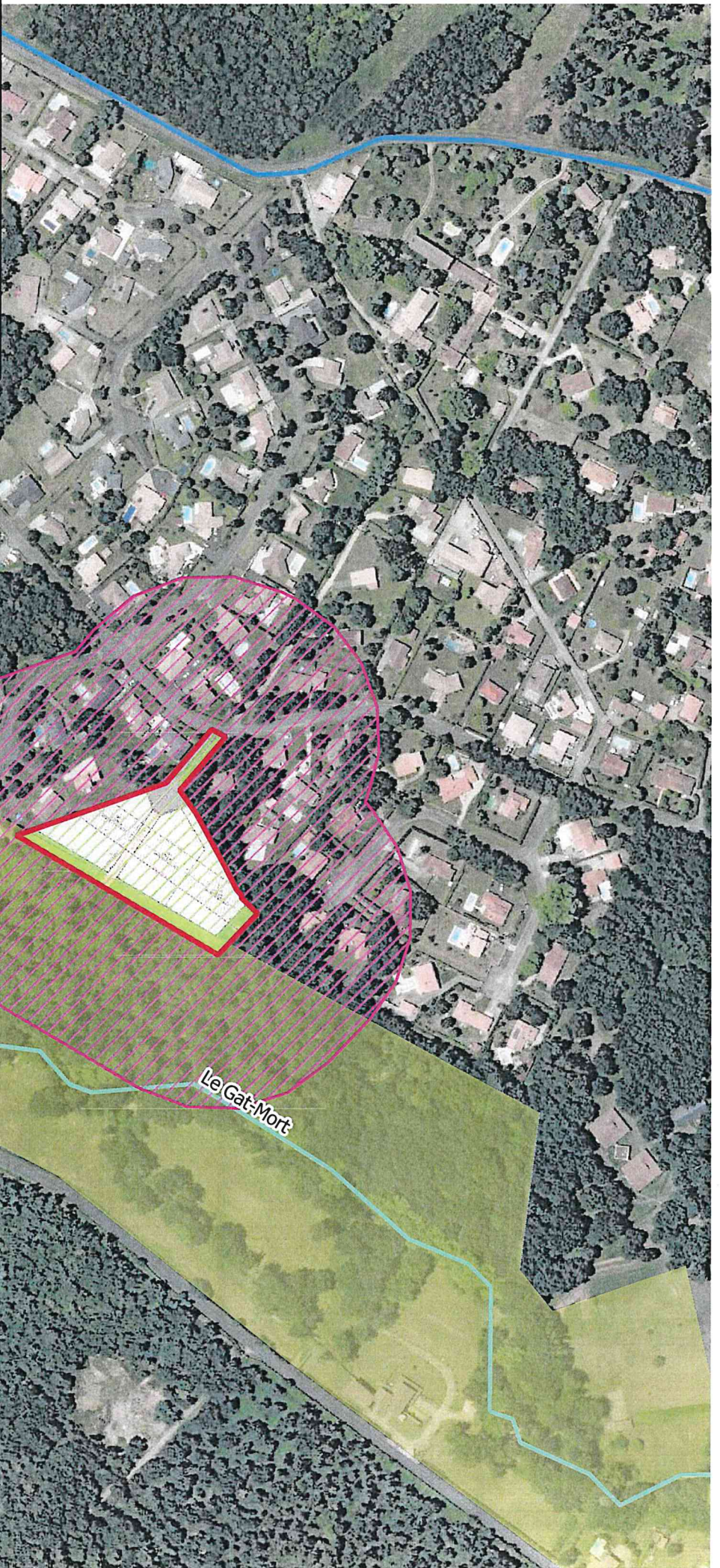
SANchez & CARRE | **LA MOINE** | **ARCHITECTES**

18 Avenue de la République
 31119 ATOURNAU
 Tél. 05 62 37 72 94
 Fax : 05 62 37 72 94

18 Rue de la République
 31119 ATOURNAU
 Tél. 05 62 37 72 94
 Fax : 05 62 37 72 94



REMARQUE : La présente plan est un document de travail. Il ne doit pas être utilisé pour des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Société est formellement interdite. Toute violation de ces conditions est punie par les poursuites judiciaires. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Société est formellement interdite. Toute violation de ces conditions est punie par les poursuites judiciaires.



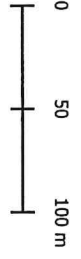
Projet d'aménagement CASTAING Plan 1/3500

Affaire : Projet d'aménagement
CASTAING
Client : Jean-Pierre CASTAING
Lieu : 33650 SAINTS-EULVE - Parcelles
: A1481 et A 1473

Date : 02/06/2021
Destinataire : Pierre DARRICAU
Echelle : 1/3500

Légende

-  Zone de projet
-  Zone NATURA 2000
-  Tampon 100m
-  Cours d'eau



Zone NATURA 2000 - Directive Habitats - Réseau
hydrogéographique du Gat Mort et du Saucats

Le Gat-Mort

